

Assemblée générale annuelle du Fonds environnemental du lac St-François-Xavier  
Dimanche, 3 septembre 2023, Salle de la Légion, Morin-Heights

1. Mot d'ouverture

La présidente du conseil d'administration du Fonds, Souzi Mhanna, remercie tous les participants de leur présence et de l'intérêt qu'ils portent à l'implication du Fonds dans la protection du lac Saint-François-Xavier et de son environnement. Elle a également remercié tous les membres de l'exécutif pour leur travail et leur engagement. Elle a ensuite présenté les réalisations du Fonds des deux dernières années.

L'augmentation du capital du Fonds de 17,000\$ d'ici juillet 2024 l'étude complète du LSFx par la biologiste Louise St-Cyr en 2 ans, la progression et le succès du projet pilote de tapis dans la communauté de Montfort, et finalement l'ajout de 50 nouveaux membres au fonds.

Elle a ensuite mentionné le départ de 5 directeurs du Fonds sur un total de 8 directeurs cette année. Par conséquent, l'ouverture de 5 postes et la candidature de 7 personnes ouvrent la porte à des élections cette année.

Elle demande que le point 5 de l'ordre du jour (élections) soit déplacé au dernier item.

Motion proposée par D. Barriere

Appuyée par H. Perrier

Céline Bouchard propose une motion pour garder Richard Morris et Patrick Wilhelmy une autre année afin de maintenir la continuité étant donné que le conseil perd plusieurs administrateurs cette année, ce qui porte le nombre total d'administrateurs à 10.

La motion est approuvée par les membres.

Une autre motion visant à supprimer l'obligation de renouveler annuellement l'adhésion au Fonds a été proposée, de sorte que l'adhésion soit renouvelée automatiquement avec une vérification périodique de tous les membres.

Motion proposée par D. Pinsonneault

Appuyée par D. Constantineau

Une motion pour renouveler l'assurance de L'OSVL a également été acceptée par les membres.

2. Détermination du quorum

Il a été déterminé que le quorum était atteint.

Proposé par R. Morris

Appuyée par P. Wilhelmy

3. Approbation de l'ordre du jour de la réunion

Proposé par R. Theoret  
Appuyée par C. Bouchard

#### 4. Approbation des minutes de l'assemblée générale de 2022

Proposé par A. Poland  
Appuyée par J. Leblanc

#### 5. Rapport financier

Richard Morris passe en revue le rapport financier et le budget. Il a également indiqué que les investissements en CPG du Fonds ont permis au Fonds de croître de 8000\$ cette année et de 9000\$ supplémentaires d'ici la fin du mois de juillet 2024, lorsque le CPG arriva à échéance. (voir ci-joint)

Proposé par Y. Jegou  
Appuyée par J. LeBlanc

#### 6. Rapport du conseil d'administration

Souzi Mhanna a abordé les préoccupations croissantes de la communauté concernant la croissance rapide d'une plante indigène appelée Potamogeton Amplifilius dans la région de Montfort. En l'espace de trois ans, le bassin de Montfort a été complètement envahi par cette plante qui se propage rapidement le long de la rive de Montfort, après le pont, jusqu'à Newaygo et au-delà. Cette plante a des tendances invasives similaires à celles du myriophylle à épi, c'est-à-dire qu'elle se propage par ses graines, ses fragments brisés et ses rhizomes. Selon Louise St-Cyr (biologiste), l'écoulement naturel du courant suggère que la plante a pu être introduite dans la marina et descendre jusqu'au bassin où l'environnement est plus favorable et propice à sa croissance rapide. Dans le bassin, où ce potamot s'est établi, il peut maintenant se propager en amont par le biais de fragments qui s'attachent aux bateaux circulant dans les grappes et qui l'amènent tout autour du lac, en particulier le long du rivage dans les zones peu profondes avec des sédiments et moins de courant. Cette propagation ne se limite pas à ce potamot, d'autres plantes aquatiques indigènes poussent rapidement, mais pas aussi agressivement que ce potamot.

Cette propagation accrue des plantes aquatiques a alarmé les riverains du lac et soulevé de nombreuses questions, d'où la nécessité de trouver une solution. La raison de cette propagation doit être étudiée plus avant, car la propagation accrue des plantes aquatiques n'est que le symptôme d'un problème beaucoup plus complexe.

Notre municipalité est consciente de la situation actuelle et soutient pleinement les résidents dans leur quête de solution, tout en mettant ses ressources à leur disposition.

Souzi Mhanna a ensuite expliqué que certains résidents de la région de Montfort, ainsi que quelques directeurs du Fonds, ont déjà tenté de créer un chemin sans potamot à partir des quais de ces résidents afin d'essayer de contrôler la propagation de cette plante vers d'autres sections du lac. Les mesures qu'ils ont utilisées sont celles qui pourraient être appliquées à n'importe quelle plante envahissante. Dans ce cas, ils ont utilisé des tapis dans le lac. Elle a ensuite demandé aux membres de considérer cette situation sous un angle positif et a déclaré que si nous parvenons à comprendre comment nous en sommes arrivés là et comment contrôler ce potamot indigène envahissant, nous pourrions être mieux préparés à contrôler le redoutable myriophylle à épi.

L'accent a ensuite été mis sur la nécessité de rester vigilant et de surveiller nos rivages pour détecter toute nouvelle plante aquatique et de la signaler si elle est suspecte. Les mesures actuelles, telles que le lavage de nos bateaux et de ceux des visiteurs, restent une priorité absolue.

Souzi Mhanna a ensuite énuméré trois projets qui ont été acceptés par le Fonds :

- Le premier étant l'étude de LSFx par Louise St-Cyr qui a été réalisée sur deux ans. Le bassin de Montfort a été étudié l'été dernier, en août 2022, et nous avons donc un rapport pour cette étude qui a été distribué à tous les membres avant l'AGA. En août 2023, la biologiste, Louise St-Cyr, est revenue pour finaliser l'étude du lac en complétant les sections Newaygo et Montfort en deux jours. Elle est en train de produire un rapport sur ces deux sections. Louise St-Cyr, qui a été embauchée pour étudier notre lac, possède une riche expérience dans l'analyse des lacs des Laurentides et compte plus de 20 ans d'expérience dans ce domaine. Elle a un post-doc et au moins 10 articles de recherche publiés ainsi que plus de 500 citations. Le Fonds a accepté à l'unanimité de financer ce projet. Son analyse du lac ne se limite pas à l'observation des rives et des cours d'eau et à la détermination des plantes aquatiques les plus communes. Elle a également mesuré la profondeur des sédiments sous l'eau dans différents transects du lac. Une fois toutes ces informations recueillies, elle sera en mesure de nous fournir un rapport complet sur l'état du lac et des recommandations pour améliorer la santé de notre lac. Ce qui sera essentiel pour aller de l'avant avec des plans d'action et traiter avec les organismes gouvernementaux. Enfin, la biologiste a également proposé de piloter une présentation aux résidents sur les plantes aquatiques dans notre lac et prendra également le temps de répondre aux questions à la fin de la présentation sur notre lac.
- Le deuxième projet est une continuation du projet pilote des tapis de l'année dernière. Il s'agit d'un projet initié par le Fonds et approuvé à l'unanimité. Il s'agit de fabriquer nous-mêmes un tapis et de le tester sa méthode d'installation et son efficacité dans notre lac. L'objectif de ce projet est de déterminer si la communauté est capable d'assurer la fabrication, la mise en place et l'enlèvement de ces tapis. Un rapport détaillé a

été envoyé. À tous les membres avant l'AGA concernant les résultats de ce projet. Le résultat de ce projet a été très positif et a prouvé que la communauté du lac peut en fait fabriquer, installer et enlever ces tapis. En fait, un groupe de résidents de Montfort et quelques directeurs du Fonds se sont réunis et ont décidé de fabriquer d'autres tapis à leurs frais pour leur propre utilisation au bord de l'eau afin de créer un passage sans plantes à partir de leur quai. Ils ont réussi à fabriquer 25 tapis en 2 ou 3 jours et à les installer. Cela montre à quel point nous pouvons travailler ensemble en tant que communauté.

- Le troisième est le projet initié par le Fonds pour créer et développer un site web pour le Fonds et accepté à l'unanimité par tous les directeurs du Fonds.

## 7. Élections

Président des élections : Souzi Mhanna

Secrétaire des élections : Vivien Watson

Des remerciements ont été adressés aux directeurs sortant avant que les élections ne commencent. Vivien Watson a remercié Gerald Van Gorp, Mary-Lou Dalles et Louise Bulmer pour leur implication et leur dévouement au Fonds.

Souzi Mhanna a annoncé que 7 Candidats se présentaient aujourd'hui pour 5 postes de directeurs. Elle explique ensuite la procédure de vote. Tous les votes par procuration doivent être soumis aux trois responsables des élections avant d'entrer dans la salle. Le public présent pourra voter après avoir entendu chaque candidat se présenter. Tous les votes sont anonymes, à l'exception du détenteur de la procuration qui connaîtra les votes de ceux à qui il a confié son formulaire de procuration et de ceux qui ont envoyé leur procuration par courrier électronique, dont seul l'administrateur du fonds aura connaissance de ce vote. Tous les votes seront placés dans une boîte et scellés une fois le vote terminé, dont l'administrateur du Fonds aura connaissance. Tous les votes seront placés dans une boîte et scellés une fois le vote terminé. À la fin de la réunion d'aujourd'hui nous compterons les votes et nous aimerions inviter quelques personnes à rester pour compter les votes avec nous. Nous annoncerons les candidats élus par courriel à tous les membres une fois le décompte terminé et approuvé par le témoin.

Phil Marchessault s'est porté volontaire pour rester en tant que témoin et les membres ont accepté.

Trois candidats étaient absents et ont demandé à d'autres directeurs du Fonds de présenter leur CV. Les candidats absents sont Laurie Wallace, Jennifer Barnard et Stefanie Dunn. Les 5 candidats restants se présentent et le vote commence. Une fois tous les votes déposés dans l'urne, tous les membres sont partis et les trois membres du bureau électoral ainsi que certains directeurs du Fonds et le témoin sont restés pour faire le point sur les votes.

Les candidats en lice étaient les suivants :

- 1 Jennifer Barnard
- 2 Jean Pierre Corbeil
- 3 Stefanie Dunn
- 4 Diana Jegou
- 5 Jeremy Rycroft
- 6 Laurie Wallace
- 7 John Wilson

#### 8. Questions

- Il a été noté que pour une réunion sur l'environnement, beaucoup d'entre nous avons conduit (cette année, la réunion a eu lieu à Morin-Heights)
- À quoi sert l'assurance de l'OSVL elle protège le Fonds, les administrateurs et la fraude.
- Il a été suggéré qu'il y ait un dragage de la sédimentation dans le secteur du Pavillon comme dans le passé (C. Chapdelaine)
- On demande également s'il existe d'autres Fonds comme le nôtre dans d'autres lacs (L.Lapointe)
- R. Noël nous informe que l'association du lac LSFX vient tout juste de présenter un projet sur comment réagir s'il y avait une invasion de myriophylle.